



OPTIMUM

Assurance vie

50
ans

“ Votre partenaire
en assurance vie ”

Flash

Février 2025

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de février :

1. Depuis 50 ans à votre service, en 2025 Optimum Vie fête son cinquantenaire !
2. Les dates des formations et salons 2025
3. Le taux du livret A abaissé depuis le 1^{er} février
4. L'utilisation des tickets restaurant en grandes surfaces pour tout produit alimentaire, finalement prolongée jusqu'au 31 décembre 2026
5. FICOBA (Fichier des COMptes BANcaires) : l'accès à la liste de vos comptes bancaires simplifié (source Banque de France)
6. Soins post-cancer du sein : une meilleure couverture financière votée à l'unanimité (source prévisima)
7. Optimum Gestion Financière : Un bon début d'année 2025, porté par les résultats des entreprises et la baisse des taux

Depuis 50 ans à votre service, en 2025 Optimum Vie fête son cinquantenaire !

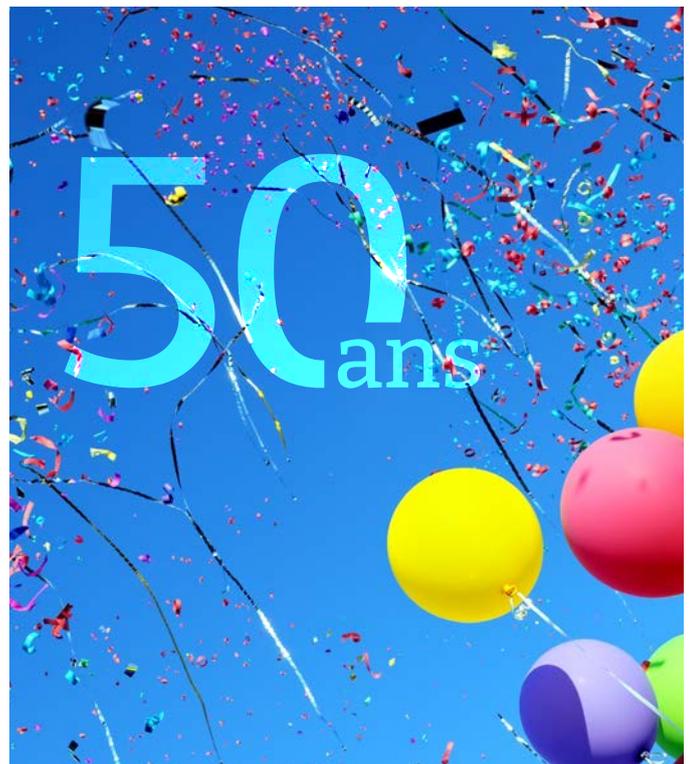
2025 sera l'occasion pour nous de célébrer le cinquantième anniversaire d'Optimum Vie. Nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines et mois pour vous présenter diverses manifestations liées à cet anniversaire, mais aujourd'hui cette publication est l'occasion de vous rappeler ou de vous faire découvrir en quelques lignes l'histoire de notre maison.

En 1975, La Solidarité, Compagnie d'assurances sur la vie est acquise par le Groupe Optimum et devient Vie Optimum.

C'est à l'époque l'opportunité pour le jeune Groupe Optimum (fondé en 1969) d'avoir une présence sur le marché français et potentiellement européen, mais c'est aussi une histoire « d'attaches » avec la France et la francophonie pour notre maison mère québécoise.

La Solidarité avait une branche spécifique, La Solidarité Militaire. Elle était l'une des rares compagnies qui intervenait sur le créneau des militaires, gendarmes et pompiers professionnels qui se voyaient proposer des garanties de prévoyance spécifiques et des contrats de retraite sous forme de rente ou capital.

Vie Optimum changera ensuite de nom pour Optimum Vie (OVIE).



Depuis 50 ans à votre service, en 2025 Optimum Vie fête son cinquantenaire ! (suite)

En 1985, le Groupe acquiert un hôtel particulier aux abords du Parc Monceau qui devient alors le siège social d'OVIE. Cet hôtel particulier fut par le passé la résidence de Marthe Chenal, célèbre cantatrice de l'Opéra de Paris dans les années 1920.

Puis, à la fin des années 1990, un virage important vers le courtage s'effectue avec la volonté de développer une gamme de produits en unités de compte, en partenariat avec notre société sœur Optimum Gestion Financière, afin de pénétrer le marché du courtage en assurance vie.

Cette gamme évoluera rapidement au rythme des changements réglementaires, de la demande du marché et de notre positionnement.

Depuis les années 2000, trois acquisitions de portefeuilles se sont succédées afin de conforter notre croissance.

Valeur ajoutée d'OVIE

Étant un acteur de proximité, nous établissons une relation de confiance durable avec nos courtiers et nos partenaires. Notre service professionnel et personnalisé est soutenu par une écoute attentive de leurs besoins. Notre société a su maintenir une approche à taille humaine tout en développant son expertise, ce qui nous permet une grande agilité et réactivité face aux nombreuses évolutions de marché. Nous nous distinguons par notre gestion financière appliquée, axée sur la préservation du capital de nos assurés.

Produits et distribution

La gamme « courtage » est composée à ce jour de trois branches principales :

- Une branche prévoyance destinée à couvrir des besoins de protection familiale ou professionnelle en cas de décès
- Une branche épargne destinée à recueillir des fonds sous forme de versements libres ou uniques dans des contrats composés de fonds de diverses catégories (unités de comptes et €)



- Une branche retraite destinée essentiellement à un mécanisme d'accumulation progressive dans le but de constituer un capital pour la retraite. (Assurance vie et PER)
- Et nous travaillons actuellement au lancement d'une 4^e branche, la retraite collective.

La société est présente auprès de partenaires grossistes à qui elle fournit des produits labellisés et auprès de son propre réseau de courtage animé par six délégués régionaux salariés d'OVIE.

Durant les 10 dernières années, OVIE a accru ses

- Primes de 150%
- Nouveaux contrats de 300%
- Provisions Mathématiques en UC de 200%

En 2025, OVIE demeure toujours la seule société française d'assurance vie de propriété canadienne sur le marché français.



Les dates des formations et salons 2025

Chers partenaires, cette année encore nous serons présents aux :

- Rendez Vous du Courtage à Marseille le 18 mars prochain
- Journées du Courtage à Paris les 16 et 17 septembre

Comme chaque année, nous aurons plaisir à vous rencontrer lors de ces journées consacrées à la distribution des produits d'assurance.



Enfin nous assurerons à nouveau en 2025 des séances de formations éligibles DDA offertes à nos fidèles apporteurs.

Ces dernières se dérouleront en présentiel dans les régions Rhône-Alpes, Est, et PACA et en distanciel (Visio) pour les partenaires des autres régions ou pour ceux qui ne pourraient pas assister en présentiel.

Votre délégué commercial saura vous indiquer en temps utiles les renseignements nécessaires pour participer à ces séances de formation ainsi que le contenu de celles-ci.



Le taux du livret A abaissé depuis le 1^{er} février

Le taux d'intérêt annuel du livret A qui était fixé à 3 % depuis le 1^{er} février 2023, a été abaissé à 2,4 % au 1^{er} février 2025.



L'utilisation des tickets restaurant en grandes surfaces pour tout produit alimentaire, finalement prolongée jusqu'au 31 décembre 2026

Le 14 janvier le Sénat a finalement voté la prolongation de l'utilisation des titres restaurant dans les supermarchés ; mesure qui avait pris fin avec la chute du précédent gouvernement et l'invalidation du budget 2025.

Désormais et jusqu'au 31/12/2026 vous pouvez utiliser vos tickets restaurant pour acheter des produits frais comme la charcuterie, les fromages, le lait, les plats cuisinés ou préparés, les fruits et légumes, le snacking, (quiches-pizzas) les produits traiteur, les conserves, la boulangerie, la viennoiserie... ainsi que les boissons non alcoolisées (sodas, eaux minérales).

Ceci dans le but de soutenir le pouvoir d'achat des salariés.



FICOBA (Fichier des COMptes BANcaires) : l'accès à la liste de vos comptes bancaires simplifié (source Banque de France)

FICOBA : l'accès à la liste de vos comptes bancaires simplifié | Banque de France

Le fichier des comptes bancaires FICOBA (fichier des comptes bancaires et assimilés), géré par la direction générale des finances publiques, recense l'ensemble des comptes (compte courant, compte d'épargne, compte titre) et coffres forts ouverts auprès des établissements bancaires en France.

FICOBA indique les opérations d'ouverture, de modification et de clôture d'un compte, en précisant certaines informations (nom et adresse de la banque, l'identité du/des titulaires, le type de compte, son numéro et les dates essentielles (ouverture, clôture)).

Il peut être utile d'effectuer une consultation FICOBA lorsque :

- Vous suspectez l'usurpation de votre identité, afin de vérifier qu'aucun compte n'a été ouvert à votre nom ;
- Vous souhaitez savoir si vous êtes titulaire d'un compte que vous avez oublié ou dont vous n'avez pas eu connaissance (par exemple livret d'épargne ouvert par vos parents).

Depuis le 6 janvier 2025, la demande d'accès à cette liste est à effectuer directement via votre espace particulier sur le site Internet impots.gouv.fr (connexion à votre espace particulier puis rubrique « Autres services » et « Accéder au fichier FICOBA ») ou par voie postale à l'adresse du service des impôts dont vous dépendez.

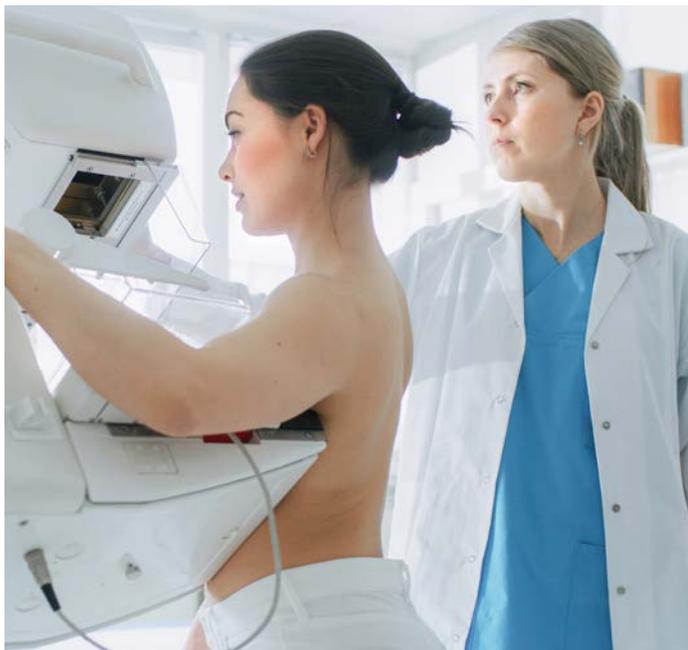
Auparavant les demandes étaient traitées par la CNIL. Si vous avez formulé une demande avant le 6 janvier 2025, elle reste prise en charge par la CNIL.

Ces modalités d'accès sont valables pour les comptes ouverts à votre nom, ainsi que pour ceux ouverts au nom de votre/vos enfant(s) mineur(s) dont vous êtes le représentant légal.

Pour plus d'informations concernant le FICOBA, nous vous invitons à consulter la page Internet suivante : [Fichier des comptes bancaires \(Ficoba\)](#)



Soins post-cancer du sein : une meilleure couverture financière votée à l'unanimité (source prévisima)



Prothèse mammaires, tatouage médical... Ce qui a changé le 28 janvier 2025

La nouvelle législation prévoit plusieurs mesures pour améliorer la prise en charge financière des patientes atteintes de cancer du sein, avec :

- Un remboursement total du renouvellement des prothèses mammaires, du tatouage médical de l'aréole et du mamelon, ainsi que des soutiens-gorge adaptés aux besoins des patientes après une chirurgie.
- Un forfait pour les soins complémentaires, avec un budget spécifique (fixé ultérieurement) couvrant le remboursement de certains produits prescrits par les médecins, tels que les crèmes pour lutter contre la sécheresse cutanée ou encore les vernis visant à prévenir la chute des ongles due aux traitements.
- Un soutien aux soins de support : une enveloppe sera dédiée à la couverture des séances de soutien psychologique, des consultations en nutrition ainsi que des activités physiques adaptées, pour les patientes en cours de traitement.
- Un encadrement des dépassements d'honoraires en reconstruction mammaire : pour limiter les frais des patientes après une mastectomie, la loi prévoit de définir un plafond sur les dépassements d'honoraires des chirurgiens. Son montant sera négocié dans le cadre de la convention médicale entre l'Assurance maladie et les professionnels de santé.

Soins post-cancer du sein : une meilleure couverture financière votée à l'unanimité - Previsima

Le 28 janvier 2025, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité (avec 141 votes pour et 0 vote contre) une loi visant à améliorer la prise en charge financière des soins liés au cancer du sein.

L'objectif de cette loi est de réduire le reste à charge moyen de 1400 euros que doivent assumer les patientes, somme qui conduit les femmes les plus précaires à renoncer aux soins et produits non pris en charge ou insuffisamment remboursés.

Un reste à charge jusqu'ici conséquent pour les patientes

En France, environ 700 000 femmes vivent avec un cancer du sein. Malgré la couverture offerte par l'Assurance maladie, de nombreuses patientes font face à des dépenses significatives pour des soins et produits essentiels qui ne sont pas entièrement remboursés, tels que les soutiens-gorge adaptés ou encore certains soins esthétiques post-traitement.

Face à ces coûts, certaines femmes doivent renoncer à des soins pourtant nécessaires à leur rétablissement.

Les perspectives sur la mise en œuvre de la loi

Le rapporteur de la loi, Yannick Monnet, a souligné que cette mesure vise à réduire les inégalités d'accès aux soins et à améliorer le quotidien des patientes atteintes de cancer du sein. Les associations de lutte contre le cancer du sein ont salué cette avancée législative, tout en rappelant la nécessité de rester vigilants quant à sa mise en œuvre effective sur le terrain.

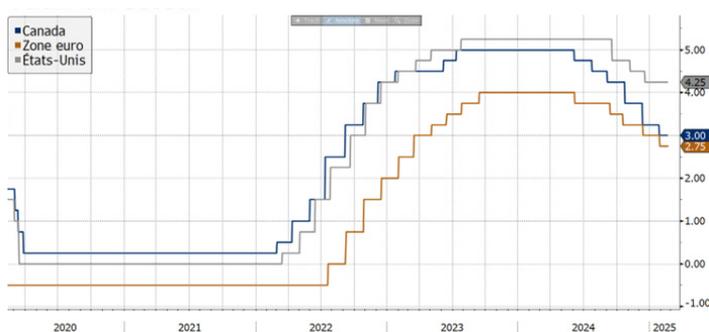


Optimum Gestion Financière : Un bon début d'année 2025, porté par les résultats des entreprises et la baisse des taux

En ce début d'année 2025, les indices boursiers mondiaux progressent, portés par des politiques monétaires accommodantes ainsi que des résultats d'entreprises solides. Ainsi, près de la moitié des entreprises européennes ont publié avec une croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices supérieurs aux attentes de 7% en moyenne. Même son de cloche aux États-Unis et au Canada, où les résultats ont été très positifs, notamment au niveau du bénéfice (+7% et +5% supérieurs respectivement par rapport aux attentes). Malgré une demande chinoise atone et les incertitudes liées au retour de Donald Trump, la plupart des entreprises font ainsi preuve de résilience et restent confiantes quant à leur capacité à croître dans un contexte incertain.

Ajoutant à ces bonnes nouvelles, les banques centrales européennes et canadiennes ont continué à baisser leur taux directeur. La FED a quant à elle marqué une pause dans la baisse et a laissé son taux inchangé face à la vigueur de l'économie américaine qui continue de surprendre positivement, notamment sur le chômage qui est retombé à 4% en janvier.

Taux directeur



Source : Bloomberg, OGF

Donald Trump, l'art de négocier

Ce mois de février a également été marqué par la communication agressive du nouveau président américain envers ses partenaires commerciaux. D. Trump souhaiterait ainsi établir des droits de douane de 25% sur un bon nombre de produits importés depuis le Mexique/Canada, pays avec qui, il a pourtant renforcé la coopération économique lors de son 1^{er} mandat avec l'ALENA. A ce jour, l'application des droits de douane a pour le moment été reportée et des tractations sont en cours entre les différents gouvernements pour arriver à un arrangement. Ce délai renforce l'idée que D. Trump considère les tarifs douaniers comme un outil de négociation, mais qu'il est toujours réticent à infliger une

inflation des prix aux Américains, surtout que l'inflation américaine reste à des niveaux élevés et ne baisse plus (chiffres d'inflation à +0,5% en janvier vs +0,3% attendu). Cette inflation persistante remet en cause la politique de droits de douane du président et aussi oblige la banque centrale américaine à maintenir des taux d'intérêts élevés.

Dans un tout autre registre, Donald Trump se veut artisan de la paix et négocie directement avec la Russie pour faire cesser le conflit Ukrainien. Sans inviter à la table des négociations, ni l'Europe ni l'Ukraine, des pourparlers sont en cours pour régler rapidement le conflit. Même si la méthode est surprenante, la fin du conflit aux portes de l'Europe serait une bonne chose pour le Continent, notamment en faisant baisser les prix de l'énergie. L'Europe a néanmoins réagi en souhaitant augmenter son budget Défense.

Notre stratégie chez Optimum

En ce début d'année, l'ensemble des stratégies de nos produits financiers progressent. Notre positionnement au Canada est relativement épargné par les déclarations de D. Trump. En effet, les secteurs impactés par les tarifs devraient être l'énergie, l'automobile, les chemins de fer, l'aérospatial et les banques canadiennes. Cependant, notre approche rigoureuse de sélection de titres, axée sur des entreprises hautement rentables, faiblement endettées et moins cycliques, nous positionne favorablement dans cet environnement. En effet, nous avons exclu les secteurs de l'énergie, de l'automobile et de l'aérospatial, et nous sommes sous-pondérés aux chemins de fer et aux banques canadiennes.

Par ailleurs, le nouveau président américain, même s'il agite la menace de droits de douane à court terme, souhaite engager l'Amérique du Nord dans une nouvelle ère de prospérité avec des politiques en faveur de la croissance et de l'innovation. Le Canada (1^{er} partenaire commercial des États-Unis), comme par le passé, pourrait largement en profiter !

Performances nettes de frais de gestion (%)	2025	2024	10 ans
Prudence	2,1	3,9	23,4
Équilibré	3,4	4,5	36,9
Diversifié	2,5	5,3	40,1
Dynamique	5,5	6,2	66,7
Optimum Actions	8,3	3,2	64,5
Optimum Actions Internationales	3,4	9,4	74,1
Optimum Actions Canada (R)	0,7	15,2	62,1
Optimum Patrimoine	2,5	5,3	40,1
Optimum Obligations	0,4	1,8	-2,3

Au 14 février 2025

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ni une sollicitation d'une offre d'achat de quelques produits d'investissement que ce soit. Tout investissement comporte des risques. Ce document ne tient pas compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel auquel cette communication a été envoyée et ne doit pas être invoqué pour prendre une décision d'investissement. Chaque personne est invitée à lire le prospectus du fonds d'investissement envisagé avant toute décision d'investissement.

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.com
optimumvie.com/linkedin

